

LA CONSTITUTION

JOURNAL PARRAISANT LE JEUDI ET LE DIMANCHE.

ABONNEMENT: PARIS, Un an, 15 fr.;—6 mois, 8 f.;—3 mois, 4 f.;—DÉPARTEMENTS, Un an, 20 f.; 6 mois, 10 fr.; — 3 mois, 5 fr.

Les lettres doivent être adressées à M. DUNOYER, rédacteur en chef. (Affranchir.)

Sommaire.

Sur la manifestation de jeudi.—De la non-réélection de M. Chambolle, rédacteur en chef du *Siècle*. — Nouvelles étrangères: de la situation de l'armée italienne et de Charles-Albert. — Projet de constitution de M. Lamennais. — Assemblée nationale. — De la démission de M. Jules Favre.

PARIS, 6 MAI.

Jusqu'à présent, la population de Paris avait fraternisé avec la garde nationale et l'armée: elle vient de fraterniser avec l'Assemblée nationale. Le jour de l'ouverture de la session a été l'occasion de cette imposante manifestation: le 4 mai est une grande journée à ajouter à celles que la République de 1848, quoique bien jeune encore, compte déjà. L'Assemblée nationale, en proclamant par ses acclamations enthousiastes la République dès sa première séance, avait répondu à ce que le pays attendait d'elle: organe de la satisfaction du pays, le peuple parisien est venu mêler ses propres acclamations à celles de l'Assemblée. Assemblée nationale, peuple, garde nationale, armée, par une seule et immense acclamation, ont proclamé définitivement la République. Ainsi a été scellée une union indissoluble qui, embrassant tous les membres de la grande famille française, fonde sur l'unité de la République l'indestructible édifice de sa puissance et de sa grandeur.

Témoin oculaire de ces grandes scènes, nous croyons devoir en rappeler ici les traits principaux, à raison de leur importance historique et de l'influence qu'elles ne peuvent manquer d'exercer sur l'avenir de la révolution de février.

Jeudi donc, nous avons assisté encore une fois à ce spectacle de la fraternité de tous s'exprimant par un cri unanime d'amour et d'enthousiasme pour la République nouvelle. Dès l'ouverture de sa première séance, l'Assemblée nationale a prouvé, par l'énergie et la franchise de ses acclamations, que ceux qui avaient douté de ses convictions républicaines lui faisaient injure. Plusieurs fois, dans le cours de cette séance, la même manifestation se renouvela: le cri de *Vive la République* partait de toutes

les poitrines avec une puissance qui montrait que tous ces hommes cédaient à l'irrésistible besoin de s'attester à eux-mêmes, d'attester à la France, au monde entier, leur dévouement sans réserve aux grands principes conquis par la dernière victoire du peuple.

Mais cette manifestation prit un caractère de grandeur sublime lorsque, sortant de l'enceinte où elle siégeait, l'Assemblée vint se montrer au peuple, avide de confondre ses acclamations avec les siennes. Nous ne perdrons jamais le souvenir de ce moment: lorsque les représentants de la France et les membres du gouvernement provisoire parurent au haut du péristyle qui domine le pont et la place de la Révolution, un immense cri de *Vive la République* sortit de cent mille bouches. Peuples, gardes nationaux, soldats de l'armée, tous agitant leurs chapeaux, levant la main au ciel, semblaient le prendre à témoin de cette union de toutes les intelligences, de tous les cœurs, dans un même sentiment.

Depuis le palais de la Chambre jusqu'à la place de la Révolution, sur les terrasses du Jardin des Tuileries, dans les Champs-Élysées, aussi loin que la vue pouvait s'étendre, l'on n'apercevait que des têtes nues, des chapeaux s'agitant en l'air, et partout, dominant la foule immense, s'élevait ce cri de: *Vive la République!* Il cessait quelques instants, puis il reprenait avec une nouvelle force et les mêmes élans d'enthousiasme. Du reste, pas un discours: l'émotion généreuse qui électrisait les cœurs suffisait à cette foule pour se comprendre dans cette union sublime qui, de toutes les pensées, n'en faisait qu'une seule.

Placé dans un coin écarté, d'où il contemplait cette grande scène, celui qui écrit ces lignes, les larmes aux yeux, se disait:

Où, *Vive la République!* c'est-à-dire, vive la chose publique; la France gouvernée et administrée pour le bien et l'intérêt de tous, au nom et conformément aux vœux de tous; la France puissante, glorieuse et respectée;

Vive la République, c'est-à-dire que la liberté soit conquise à jamais et rende à l'homme sa dignité, au citoyen l'intégrité de tous ses droits et les sentiments de tous ses

devoirs ; que l'égalité ne soit plus un vain mot, mais un principe en action ; que chacun soit jugé et pesé selon sa capacité et sa moralité ; qu'il n'y ait plus d'inégalités conventionnelles entre tous ceux que Dieu créa égaux ;

Vive la République, c'est-à-dire, soyons tous frères, soyons unis par les liens d'une sainte sympathie ; que le riche voie dans le pauvre l'homme le plus digne de son amour, de son dévouement, et qu'il doit seconder dans ses aspirations vers une condition meilleure ; que le pauvre voie dans le riche, non un ennemi, mais un frère que la fortune favorisa plus que lui.

Tel est le sens que nous donnons à ce cri : *Vive la République!* Mais il faut le dire bien haut : C'est le sens que lui donne l'universalité des citoyens. Le cri *vive la République* implique dans l'esprit de tous : Liberté honnête et féconde, égalité fraternelle, amour, confiance, union ; concours de tous les efforts pour la régénération politique et l'amélioration sociale de la grande famille française.

Voilà ce qu'il faut que les départements, que l'étranger sachent bien. Le cri de : *Vive la République* a cette signification grande et sainte. Les personnes qui ont pu voir l'enthousiasme que ce simple mot *Fraternité* excitait dans la Chambre, toutes les fois qu'il y était prononcé ; celles qui ont vu les sentiments d'union qui ont éclaté dans les grandes réunions de la population, de la garde nationale et de l'armée, qui ont eu lieu plusieurs fois depuis la Révolution de février et particulièrement dans la journée de jeudi, ceux-là savent combien est vraie notre appréciation des sentiments de l'immense majorité des citoyens. Aussi, la République est fondée, elle est impérissable. Un peuple qui, se réunissant sur la voie publique au nombre de plusieurs centaines de mille, pense, parle et agit comme un seul homme, un peuple qu'anime un même sentiment de patriotisme, un même amour du bien, — une seule âme et un million de bras, — un tel peuple est trop maître de lui-même pour redouter les dissensions intérieures, trop puissant pour que les ennemis du dehors osent jamais s'attaquer à lui.

DUNOYER.

M. Chambolle, ancien député de la Vendée, n'a pas été réélu. Nous avons vu avec une peine profonde cet ostracisme prononcé contre l'un des plus dignes membres de l'ancienne opposition à la Chambre des députés. M. Chambolle, signataire, en juillet 1830, de la protestation des journalistes contre les ordonnances, avait depuis lors été l'un des organes les plus fermes et les plus indépendants de la presse. Non seulement *le Siècle* n'a point cessé de combattre le funeste gouvernement de Louis-Philippe, mais, en dernier lieu, il avait puissamment contribué à entretenir dans les esprits cette fermentation généreuse qui a fini par amener le mouvement de février. Par ses lumières, par son dévouement à la cause démocratique, M. Chambolle avait sa place marquée dans l'Assemblée nationale.

Nous regrettons sincèrement que les électeurs de la capitale n'aient pas envoyé à l'Assemblée nationale un homme aussi distingué par son talent que par son patriotisme, dont la candidature avait été admise par plusieurs clubs, M. Jullien, de Paris. Personne n'a donné plus de gages à la cause démocratique que cet honorable citoyen. La longue carrière de M. Jullien a été comme une profession de foi non interrompue des grands principes de notre immortelle révolution. Peu d'hommes auraient apporté plus de lumières dans les graves débats qui vont avoir lieu : toutes les publications de M. Jullien sont là pour l'attester. D'ailleurs, ceux qui, comme nous, le connaissent, peuvent dire que jamais de plus nobles sentiments ne se sont alliés à un beau talent. Plusieurs élections faites sont doubles : il serait à désirer qu'un de nos départements réparât l'oubli de celui de la Seine.

Nouvelles de l'Étranger.

On ne peut se le dissimuler, le magnifique élan que la Révolution de Février donna à l'Europe s'est bien ralenti. Si les nouvelles que nous recevons de quelques parties de l'Europe ne sont pas désespérées, elles prouvent du moins une fois encore combien il est imprudent aux peuples de se contenter d'une demi-victoire.

Le grand-duché de POSEN continue d'offrir l'affligeant spectacle de ses divisions entre une partie des habitants de son territoire qui appartiennent à des nationalités différentes, et de luttes sanglantes entre les soldats prussiens et les Polonais. La conduite du roi de Prusse est odieuse : c'est au lendemain des funérailles des hommes morts sur les barricades de Berlin, pour la liberté allemande, qu'il fait égorger des Polonais dont le seul crime est de vouloir reconquérir leur patrie, qui, après tout, deviendrait le boulevard de l'Allemagne.

La nouvelle de la chute de Metternich causa une heureuse et profonde sensation en France et en Allemagne. On croyait que le cauteleux vieillard emportait dans sa fuite cette politique honteuse qu'il a fait prévaloir pendant tant d'années dans les conseils des empereurs d'Autriche. L'homme est tombé, mais son esprit semble vivre encore dans ses anciens fonctionnaires. En voulez-vous une preuve ? voyez ce qui vient de se passer à Cracovie.

En apprenant l'arrivée d'un grand nombre d'émigrés polonais, le commissaire du gouvernement autrichien à Cracovie, M. Krieg, leur fit défendre de passer la frontière de Gallicie ; dès que cet ordre fut porté à sa connaissance, la population de la ville fit une imposante manifestation : force fut à M. le gouverneur de le révoquer. Le lendemain, les Polonais s'étant réunis hors de la ville sans armes, pour faire l'exercice, ils furent bien surpris quand ils se virent cernés par des soldats autrichiens qu'on avait fait venir précipitamment. La boucherie n tarda pas à commencer ; les troupes impériales tiraient mitraille et à *bout portant*. Ceux qui échappèrent au massacre se retirèrent dans la ville, qui, en quelques instants fut couverte de barricades ; la lutte recommença avec acharnement. Les Polonais, quoique bien imparfaitement armés, déployèrent un courage si héroïque, que le général ennemi, désespérant de se rendre maître des barricades, fit évacuer la place et s'appêta à la bombarder. Alors les habitants, voyant qu'une plus longue résistance alla

amener l'inévitable destruction de leur ville, députèrent auprès du commandant des forces ennemies; celui-ci fit cesser le feu de ses batteries, mais à condition que les émigrés quitteraient le territoire de la Gallicie dans trois jours.

Si l'Autriche paraît triompher momentanément au nord, au midi, au contraire, malgré les lenteurs de Charles-Albert, il est présumable qu'elle sera vaincue. Les populations italiennes sont toujours animées de la plus patriotique ardeur. La prise d'Udine n'a fait qu'augmenter leur haine pour la domination de l'étranger. L'héroïque fait d'armes des volontaires à Governolo est confirmé; le quartier-général du roi Charles-Albert est à Vollegio. Toute l'armée piémontaise est maintenant en position sur la rive gauche du Mincio. Près de Villafraanca, les Piémontais ont surpris un corps d'armée autrichien qui a pris la fuite ou s'est rendu. La colonne Greffini a également surpris un autre corps autrichien sous Mantoue. Ce corps s'est enfui après avoir perdu cinquante hommes tués et quinze prisonniers.

M. Lamennais vient de publier un projet de constitution pour la République; nous publierons en entier ce document dont nous n'avons pas besoin de faire sentir l'importance.

Assemblée nationale.

Nos lecteurs trouveront dans nos colonnes le compte-rendu des débats de la nouvelle Assemblée. Les premières séances ont été en grande partie prises par des vérifications de pouvoirs sans intérêt. Et quant à la magnifique manifestation de jeudi, notre premier article en donne le compte-rendu.

Le scrutin des président et vice-présidents a donné les résultats suivants :

M. Buzot a été nommé président par 384 voix contre 234 données à M. Trélat.

MM. Cavaignac, Recurt, Corbon, Guinard, Cormenin, Séuart, ont été nommés vice-présidents.

Faits divers.

M. Jules Favre, aussitôt après son élection à l'Assemblée nationale, s'est démis des fonctions de secrétaire général du ministère de l'intérieur. Cette démission emprunte aux circonstances présentes une certaine importance: à bien tort ou à raison, M. Jules Favre passait pour être, à ce ministère, le représentant actif des idées les plus avancées.

— Le nombre des travailleurs embrigadés dans divers ateliers du Gouvernement s'élève en ce moment à plus de cent mille, et l'on continue tous les jours à embrigader.

— L'escadre de la Méditerranée, commandée par le vice-amiral Baudin, était encore réunie le 28 avril dans le port de Livourne, où elle a été parfaitement accueillie.

— Le vice-amiral Baudin avait placé son pavillon sur le vaisseau le *Jupiter*.

— Vendredi 5 mai, à midi, a eu lieu à l'église de l'hôtel national des Invalides, la cérémonie religieuse et commémorative de la mort de l'empereur Napoléon, arrivée le 5 mai 1821.

Une foule de vieux soldats de l'Empire, revêtus de leurs différents uniformes, des grenadiers de la garde, des vé-

lites, des dragons de l'impératrice, des hussards, des lanciers-rouges, des guides, assistaient à l'office, rangés autour de l'hôtel, et se faisaient remarquer par leur recueillement. Devant eux était le prince Jérôme, sur lequel se fixaient tous les regards.

Les Invalides garnissent les bancs placés de chaque côté de la nef. L'église était, en outre, remplie d'employés civils et militaires, et de personnes de tout sexe et de toute condition.

La Constitution donnera, deux fois par semaine, un résumé méthodique et complet, autant que possible, des nouvelles politiques de la France et de l'Étranger.

Les personnes à qui le temps est précieux, apprécieront facilement tout ce que cette chronique, consciencieusement faite, peut offrir d'avantages. En effet, l'esprit des débats d'une grande assemblée échappe souvent au lecteur qui a peu d'instant à consacrer à la lecture de longs et nombreux discours.

Pour les nouvelles de l'étranger, c'est bien autre chose encore. Nos journaux les donnent avec tant de confusion et de proximité, que l'on est condamné souvent à ne pas comprendre le premier mot des événements qu'elles annoncent. Notre marche sera tout autre: sans supprimer les correspondances véritablement intéressantes, nous nous attacherons à donner, sous la forme d'analyse, tout ce que la renommée nous apportera d'Italie, d'Angleterre, d'Allemagne, de Russie, d'Espagne. Ainsi, nos lecteurs pourront en quelques minutes se faire une idée plus vraie de l'état de la France et de l'Europe, que s'ils avaient consacré des heures entières à éparpiller leur attention sur vingt journaux qui, la plupart du temps, ne leur auraient donné que des renseignements confus et souvent contradictoires.

Le Gérant, ALEXANDRE DELOUCHE.

AVIS AUX VENDEURS DE JOURNAUX.

On demande des Crieurs pour le Journal LA CONSTITUTION. Une combinaison particulière dont il leur sera fait part, permet non-seulement de leur assurer de bonnes conditions de vente, mais encore de leur préparer des avantages pour l'avenir.

S'adresser le mercredi et le samedi, dans la soirée, rue de Sèvres, 37, à l'Imprimerie.

AVIS AUX PÈRES ET MÈRES DE FAMILLE.

Le Journal LA CONSTITUTION assurera du travail aux jeunes enfants et aux jeunes filles que leurs parents désireraient occuper utilement.

S'adresser, rue de Sèvres, 37, à l'Imprimerie, le mercredi et le samedi, de midi à 4 heures.

AVIS A TOUTES LES PERSONNES SANS EMPLOI.

Les personnes qui désireraient s'occuper du placement du Journal LA CONSTITUTION, soit pour la vente, soit pour les Abonnements, peuvent s'adresser au Journal, rue de Sèvres, 37, à l'Imprimerie, le mercredi et le samedi, de midi à 4 heures.

Typographie de H. V. de Surey et C^{ie}, rue de Sèvres, 37.

GYMNASE NORMAL, CIVIL ET MILITAIRE

DE M. LE COLONEL AMOROS,

Rue Jean-Goujon, 6.

Nous ne savons pas de science plus digne des encouragements d'un gouvernement éclairé que cette belle science gymnastique dont M. le colonel Amoros a été le créateur en France. Certes ce n'est pas sans raison que les Grecs, ce peuple si beau, si brave, et en somme celui qui a le mieux entendu l'éducation publique, passaient une partie de leur vie dans les gymnases. M. le colonel Amoros a fait les plus louables efforts pour nous rapprocher d'eux sous ce rapport. Bien que son établissement ne soit pas officiel, on peut néanmoins le regarder comme un établissement d'utilité publique. N'est-ce pas de là qu'est partie cette forte impulsion parvenue déjà dans les plus petites villes de France? Il est à regretter toutefois que sa méthode, la seule que le gouvernement français ait approuvée et recommandée à la confiance publique (expressions textuelles d'une lettre de M. Siméon, ministre de l'intérieur), ne soit pas la seule suivie et appliquée : l'enseignement de beaucoup de professeurs, qui s'en écartent gravement, est souvent plus nuisible qu'avantageux. Dans la notice biographique que nous avons publiée sur M. le colonel Amoros, nous avons nommé les hommes qui ont donné leurs suffrages à son établissement : ce sont, à vrai dire, presque tous les personnages éminents dans la politique, les sciences et les lettres, en France et à l'étranger.

TABLE D'HOTE DE 5 A 7 H

VERITABLE

CUISINE BOURGEOISE

A L'ITALIENNE,

à 1 fr. 60 c. et 1 fr. 25 c.

ON DONNE :

Un potage au choix, deux Plats de viande, un Plat de Légumes choix ou Macaroni, une Salade, un Dessert, Pain à Discretion, une Bouteille de bon vin. — Pour 1 fr. 25 c. on a une demi-Bouteille.

Rue Montpensier-du-Carrousel, N° 1.

ABOUTISSANT

Rue Rohan, 12, et rue Valois-St-Honoré, 2.

NOTA. Macaroni, Polenta, Lasagne, Ravioli, Risotta à la Milanais

REVUE DE LÉGISLATION

DIRIGÉE PAR M. L. WOLOWSKI,

PROFESSEUR AU CONSERVATOIRE DES ARTS ET MÉTIERS,

Et plusieurs Jurisconsultes éminents,

Rue Bergère, 21.

AVIS.

Nous recommandons à ceux de nos lecteurs qui tiennent moins au Clinquant de la boutique d'un tailleur qu'à son habileté et à sa bonne foi, l'ancienne Maison MERLIN dont la réputation est bien établie, et depuis long-temps, non-seulement à Paris, mais aussi dans la province. Et c'est justice, car si les vêtements qui sortent de ses ateliers ne se font pas remarquer par cette excentricité qui, après tout, n'est de mise que dans un cercle assez restreint de jeunes gens, ils joignent à l'élégance d'une coupe savante, ce fini de l'exécution et cette excellente qualité de l'étoffe, qui constituent le véritable mérite d'un habit.

FRANÇOIS SMELZER

TRAITEUR,

Rue de la Pépinière, 8 ter,

En face de la rue d'Anjou-Saint-Honoré.

Maison fréquentée surtout par un grand nombre d'Ouvriers.

Porte en Ville.